Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260908-2026_0809DELIB2-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 septembre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 8 septembre,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 31 août 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE DE SEANCE : Alexandrine CADE

20260809_DELIB2 Devis Manutan

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition de mobilier destiné à équiper les espaces de réunion et de travail de la commune.
À cet effet, un devis a été établi par la société MANUTAN COLLECTIVITÉS

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;
Vu le budget communal ;
Vu le devis n° **INT260704661 – 7140167R**, établi le **30 juillet 2026** par la société **Manutan Collectivités,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'approuver le devis n° **INT260704661 – 7140167R** présenté par la société **Manutan Collectivités**, pour un montant total de **2 228,14 € HT**, soit **2 673,77 € TTC**.
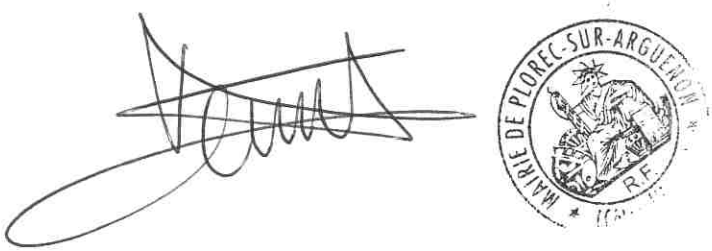
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire, Rose-Marie DANIEL